

DÉVELOPPEZ

LES COMPÉTENCES

DE VOS

SALARIÉS



SE FORMER AVEC L'UNIVERSITÉ D'ANGERS





QUI SOMMES NOUS ?

À l'Université d'Angers, nous comprenons que le monde professionnel évolue rapidement et que les entreprises doivent constamment s'adapter pour rester compétitives. C'est pourquoi notre **Service de Formation Professionnelle** est conçu pour accompagner les organisations et les individus dans cette transformation.

Que vous soyez entreprise, partenaire ou prescripteur, salarié.e ou demandeur d'emploi, nous vous accompagnons dans la construction de solutions de formation adaptées aux évolutions sociétales, technologiques, environnementales et à celles des territoires.

Notre force ? Vous faire bénéficier de toute l'expertise de l'Université d'Angers et vous proposer des programmes spécifiquement conçus pour répondre aux besoins actuels du marché du travail et aux évolutions de vos métiers !

Pourquoi choisir l'UA pour vos projets de formation professionnelle ?

1. **Une offre de formation variée et personnalisée** : nous proposons un large éventail de **formations adaptées** aux besoins spécifiques des entreprises.
2. **De la flexibilité** : qualifiants ou certifiants, nos programmes sont organisés **en intra ou inter entreprise**, en **alternance**, en **présentiel**, à **distance** ou en **modalité hybride**, permettant une intégration optimale avec l'emploi du temps professionnel de vos collaborateurs.
3. **De l'innovation pédagogique** : grâce à des méthodes d'enseignement innovantes, nous garantissons un apprentissage engageant et efficace.
4. **Des partenariats stratégiques et de la recherche appliquée** : en collaborant étroitement avec les entreprises locales et nationales, nous concevons des formations qui répondent directement aux **défis du marché** et aux **tendances sectorielles**.
5. **Un accompagnement sur mesure** : notre équipe d'experts (29 collaborateurs) est là pour étudier chaque projet en amont de l'entrée en formation et pour accompagner chaque participant tout au long de son parcours.

NOTRE OFFRE DE SERVICE



FORMATIONS COURTES : pour monter en compétences

Nous disposons d'une offre de formations courtes pour répondre aux besoins des professionnels souhaitant se spécialiser rapidement ou acquérir de nouvelles compétences, dans tous les domaines d'expertise de l'UA : végétal, santé, ingénierie, droit et métiers du chiffre, Data sciences, tourisme, sciences humaines et sociales, accompagnement au changement.

Nos experts en ingénierie de formation sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets de formation et le développement des compétences de vos collaborateurs. À partir de l'expression et de l'analyse des besoins de votre entreprise, ils construisent avec vous une solution formation « à votre mesure ».

En savoir plus : <https://univ-angers.fr/formationscourtes>

<https://univ-angers.fr/formationsmesure>



REPRISE D'ÉTUDES : Vous former tout au long de la vie

Pour développer vos compétences, vous réorienter professionnellement ou booster votre carrière, l'Université d'Angers vous accompagne dans votre projet.

Pour qui ?

Toute personne souhaitant reprendre un cursus universitaire diplômant ou certifiant après une interruption d'études.

Quelles formations ?

Toute l'offre de formation de l'UA est accessible en reprise d'études.

Le DAEU, tremplin vers la reprise d'études

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) donne l'équivalent du baccalauréat et permet d'accéder ainsi à toute formation universitaire, à la préparation de concours de la fonction publique, à l'entrée dans des écoles ou des organismes de la formation professionnelle.

En savoir plus : <https://univ-angers.fr/repriseetudes>
<https://univ-angers.fr/daeu>



VAE ET VAPP : Valorisez vos acquis

La validation des acquis vous permet de valoriser vos connaissances et compétences pour vous inscrire dans une formation à l'université ou obtenir tout ou partie d'un diplôme.

Pour qui ?

Toute personne ayant acquis une expérience et des compétences dans une activité salariée en entreprise, indépendante ou bénévole et souhaitant les valoriser par l'obtention d'un diplôme.

Deux possibilités :

- **VAE** (Validation des acquis de l'expérience)
Pour obtenir tout ou partie d'un diplôme au regard des compétences acquises via votre expérience professionnelle.
- **VAPP** (Validation des acquis professionnels et personnels)
Pour suivre une formation sans posséder le niveau d'études ou le diplôme requis.

En savoir plus : <https://univ-angers.fr/vae>
<https://univ-angers.fr/vapp>



ALTERNANCE : Une voie de réussite et d'intégration en entreprise

L'Université d'Angers propose une offre de formation en alternance multisectorielle : agriculture, végétale, informatique, commerce, marketing, ressources humaines, mode, immobilier, santé, tourisme, chimie, etc...

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

L'alternance est mise en œuvre soit en apprentissage, soit en contrat de professionnalisation. Ces deux dispositifs répondent aux mêmes objectifs de qualification et de certification par un diplôme reconnu, mais avec des modalités différentes.

L'UA, acteur de l'alternance

- Plus de 70 formations accessibles en alternance
- Différents niveaux de diplômes : DEUST, BUT, Licence, Licence Pro, Master, Ingénieur
- Plus de 2000 alternants et 800 entreprises partenaires

En savoir plus : <https://univ-angers.fr/alternance>

LA FORMATION PROFESSIONNELLE À L'UA



+ de 450 formations proposées



+ de 1000 enseignants et 2000 intervenants professionnels



+ de 4000 personnes inscrites chaque année



+ de 800 entreprises nous ont déjà fait confiance

DÉCOUVRIR CERTAINS DE NOS DOMAINES D'EXPERTISE ?

LE VÉGÉTAL



LES CHIFFRES



L'INGÉNIÉRIE



LA SANTÉ



NOTRE SA VOIR-FAÏRE
AU SERVICE DE VÔTRE

NOUS CONTACTER :

SCAFOP
02 44 68 86 84
formationpro@univ-angers.fr
alternance@univ-angers.fr
19 rue René Rouchy, 49100 Angers
www.univ-angers.fr/formationpro

Suivez-nous :     
univ-angers.fr

Découvrir toute notre offre de formation



ua FORMATION PROFESSIONNELLE ET ALTERNANCE
UNIVERSITÉ D'ANGERS

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE